

## Communiqué de presse

Mardi 6 avril 2021

## Marie-Guite DUFAY défend une PAC ambitieuse et vertueuse

En réaction aux propositions du Gouvernement pour la déclinaison française de la future PAC, un appel à la mobilisation a été lancé par les fédérations locales de la FNSEA à travers toute la France.

Marie-Guite DUFAY a pu échanger avec les représentants de la profession agricole. Elle condamne les débordements qui ont émaillé la manifestation et qui sont le fruit d'une minorité. Elle a pu rappeler à Christian DECERLE, président de la chambre régionale d'agriculture, Christophe CHAMBON, président de la FRSEA BFC et Florent POINT, président des JA BFC, la mobilisation de la Région, à leurs côtés, pour défendre une PAC 23-27 ambitieuse et vertueuse pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Cette PAC doit favoriser l'émergence de nouveaux modèles axés sur l'innovation, la transition écologique tout en assurant un revenu à l'ensemble des acteurs des filières.

« La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus rurale de France. Une revalorisation de la dotation pour notre territoire est indispensable car à coté de nos productions d'excellence, nous avons des zones en grandes difficultés qui n'ont jamais été prises en considération. Cet état de fait doit changer, pour que la PAC puisse répondre aux grands défis agricoles » commente la Présidente de Région.

Marie-Guite DUFAY a convié la profession à sa prochaine rencontre avec Julien DENORMANDIE afin de défendre collectivement la Région et ses territoires.

« Des propositions précises seront formulées par la Région et la profession lors de ce rendezvous avec le ministre. Je défendrai la spécificité de notre territoire, et notamment la question des zones intermédiaires, qui impacte six départements de la Bourgogne-Franche-Comté. La future PAC doit y consacrer une enveloppe financière conséquente. Je rappellerai le fort attachement de la Région à l'agriculture biologique afin d'obtenir une enveloppe FEADER à la hauteur des enjeux Il sera également question d'une attente forte sur l'engagement de l'État sur la dotation jeune agriculteur afin de garantir le cofinancement » précise Marie-Guite DUFAY.